M Moreau constate la part considérable qu'il prit aux luttes électorales à Roubaix :

« En janvier 1876, on avait un député à élire et deux candidats étaient en présence : l'ancien Maire républicain et le Maire de l'Ordre Moral. L'ancien révoqué dirigea l'élection qui fut un triomphe pour le parti républicain.

» Plus de vingt années ont passé sur ces choses *et la semence socialiste a germé* ; elle a étendu partout ses racines vivaces et sa brillante floraison porte l'embrion des savoureux fruits d'avenir ! Roubaix, fidèle à son passé, tient la tête du mouvement qui mène à l'affranchissement des travailleurs *et l'enseignement mutuel d'autan a laissé des fils qui, aujourd'hui, forment les groupes d'action socialiste.*»

On le voit, et M. Moreau s'en glorifie, tandis que ses alliés de jadis croyaient seulement travailler à la consolidation de la République, M. Moreau préparait la moisson socialiste et révolutionnaire.

Au *Journal de Roubaix*, on ne s'y est jamais trompé !

Une conférence sur les affaires de Crète et d'Arménie à l « Union Catholique. » — Dimanche après-midi, a été donnée, dans la grande salle de la Maison des Œuvres, une conférence organisée par l' « Union Catholique, » sur les *Affaires de Crète et d'Arménie.*

C'est devant un très nombreux auditoire que M. Selosse, bâtonnier de l'ordre des avocats, professeur de droit international à l'Université catholique de Lille, a parlé de cette question toute d'actualité et si palpitante d'intérêt.

A quatre heures, le conférencier, suivi de M. l'abbé Ghesquière, MM. Auguste Bayart, Clément Dazin, et Bantigny, vient prendre place sur l'estrade.

En quelques mots charmants, M. l'abbé Ghesquière, après avoir rappelé que M. Selosse, uni déjà par des liens de famille avec Roubaix, s'est acquis un nouveau droit de cité en venant fonder ici, il y a quelques mois, les cours publics d'hiver, explique le but de la conférence et donne la parole à l'orateur.

Pendant près de deux heures, celui-ci a tenu ses auditeurs sous le charme de sa parole élégante et claire. Il a su, par les détails circonstanciés et inédits, intéresser les esprits et par les généreux mouvements de son éloquence émouvoir tous les cœurs.

« La question arménienne et crétoise, dit le conférencier en débutant, n'est qu'un épisode de ces affaires d'Orient qui, depuis un siècle, tourmentent l'Europe ».

Puis il annonce les divisions de son discours : l'exposé des faits du drame sanglant qui dure depuis trois ans, les acteurs, les solutions proposées.

Les *faits ont* eu deux théâtres : la Crète et l'Arménie.

Les événements qui se sont déroulés en ces pays ont la même cause et la même origine.

Les Arméniens et les Crétois, depuis longtemps sous la domination turque, subissent toutes les vexations d'un pouvoir autoritaire.

Deux éléments composent la population, les musulmans et les chrétiens ; ceux-ci sont absolument à la merci des premiers *qui font* peser sur eux un joug arbitraire et injuste.

L'administration du Sultan donne aux musulmans tous les avantages, tous les droits ; les chrétiens, eux, n'ont que des charges, ils sont pour le trésor « la vache à lait de l'Empire ».

Et cependant ce sont eux seulement qui constituent la partie industrieuse et commerçante de la population.

Volés par tous les fonctionnaires, leurs propriétés sans cesse ravagées par les Kurdes, on conçoit qu'à la fin les mauvais traitements les aient poussés à bout et qu'ils se soient révoltés.

Ici le conférencier fait le récit affreux, mais exact, des massacres d'Arménie qui, commencés en 1895, se renouvellent encore partiellement tous les jours.

D'après des relations, des enquêtes officielles et privées, il donne le nombre effrayant des victimes : 130,000 chrétiens, dont beaucoup de femmes et d'enfants ont été massacrés par les Turcs.

« Ce chiffre énorme, ajoute-t-il, a été cependant contesté par les journaux anglais qui ont affirmé qu'on pouvait le doubler sans avoir encore autre chose qu'un total approximatif. »

M. Selosse montre avec quels raffinements de cruauté ces tueries ont été opérées.

« On a pu voir, dit-il, au milieu de Constantinople, un état de boucher garni avec des pieds et des mains d'hommes. »

Il parle aussi des tortures morales endurées par ceux *qui ont échappé à la mort* : la prostitution forcée des femmes et des jeunes filles et les conversions commandées. Parfois, pendant ces *scènes révoltantes*, les autorités civiles et militaires ont participé aux massacres, encouragés par le gouvernement.

Abordant ensuite la seconde partie de sa conférence, M. Selosse décrit les acteurs du drame.

Il les range dans trois catégories : les opprimés, les oppresseurs et les protecteurs.

Les opprimés sont les chrétiens de Crète et d'Arménie.

En Crète les chrétiens sont au nombre de 205,000, soit les deux tiers de la population. Mais en Arménie, il n'y a que quinze pour cent de chrétiens.

On reproche aux Crétois beaucoup de versatilité dans le caractère et un peu trop d'astuce et de fourberie même *dans les affaires.*

En parlant des oppresseurs, en tête desquels il place naturellement le sultan Abdul-Amid, le conférencier trace un portrait pris sur le vif, mais peu flatteur, de l'autocrate qui gouverne l'Empire ottoman. Il donne d'intéressants détails sur la cour, les favoris, le harem, et montre le despotisme et la corruption de toutes ses institutions.

En Turquie, tout s'achète, places, faveurs, grades, emplois, etc., etc.

Enfin M. Selosse fait l'historique de l'intervention des puissances européennes qui, depuis 1895 surtout, agissent de concert pour rétablir l'ordre dans le vaste empire.

« Il ne faut pas, dit-il, envisager la question d'Orient, crétoise ou arménienne, au point de vue du sentiment seul. Certes, les Arméniens et les Crétois doivent avoir beaucoup de nos sympathies, mais il ne sont pas, cependant, à l'abri de tous les reproches. On doit encore se garder de croire que des réformes rapides pourront amener le calme dans ces pays agités. »

Au point de vue pratique, deux solutions sont mises en avant : l'une, *radicale, demande la déposition du sultan*, ou le partage de l'empire ottoman.

« Cela n'avancerait absolument à rien, dit l'orateur, car Abdul-Amid serait remplacé par son frère qui ne vaut pas mieux que lui ; et quand vient le partage, il amènerait certainement un conflit européen : les puissances ne pouvant, à cause d'intérêts contraires, se mettre d'accord.

»Une solution mixte propose l'autonomie de la Crète, et des réformes qui garantiraient une protection suffisante aux personnes et aux propriétés.»

En terminant, le conférencier espère que ces dernières conclusions recevront bientôt une confirmation officielle et qu'elles seront alors mises en pratique, je crois.

Les applaudissements qui avaient interrompu à diverses reprises le magnifique discours de M. Selosse éclatent de nouveau et soulignent les dernières paroles de l'orateur.

M. l'abbé Ghesquière, au nom des auditeurs, félicite le conférencier et le remercie de son dévouement.

La réunion prend fin vers six heures.

L'inauguration du patronage Saint-Augustin, situé rue d'Hem, a eu lieu dans la soirée de dimanche. La *Conférence Jeanne d'Arc*, des étudiants de l'Université catholique de Lille, a bien voulu prêter son gracieux concours à cette fête qui, disons-le de suite, a pleinement réussi.

L'admirable et vaste salle de spectable du patronage était absolument bondée. Toutes les classes de la société s'y étaient donné rendez-vous pour applaudir ces jeunes gens qui, après une semaine de labeur, consacrent la journée du dimanche à la cause du bien.

M. l'abbé Delesalle, le dévoué curé de la paroisse, présidait la séance, ayant à son côté, M. Lesage, vicaire.

Les Convictions de Papa, une charmante comédie pleine d'esprit et d'humour, a jeté, dès le début, la plus grande gaîté parmi les spectateurs.

M. Douvrin, le sympathique vice-président de la *Conférence Jeanne d'Arc*, s'est fait applaudir dans plusieurs chansonnettes débitées avec un talent absolument original.

Les étudiants, dans les réunions qu'ils organisent, n'oublient jamais que le but de leur œuvre est de propager par la parole les saines doctrines de la religion catholique.

M. Chauleur, étudiant en droit, avait été, pour cette soirée, chargé de la conférence.

Dans un discours, débité avec conviction, il a montré les bienfaits que rendent à la société et à la patrie les écoles libres.

Il a, en terminant, fait l'éloge de M. le curé de Saint-Jean-Baptiste qui, dans son dévouement, a trouvé le moyen de créer, dans une paroisse aussi populeuse, des œuvres d'une utilité incontestable et qui rendent les plus grands services.

Après que le jeune orateur eut terminé son discours, M. le curé de Saint-Jean-Baptiste a pris à son tour la parole.

Il a tenu à remercier les jeunes gens de l'Université catholique d'avoir bien voulu inaugurer le nouveau patronage Saint-Augustin.

Dans l'érection de ce patronage, a-t-il dit, il a été puissamment secondé par M. l'abbé Lesage, son vicaire, qui en a conçu les plans et surveillé les travaux avec un dévouement sans pareil.

Dans son allocution, M. le curé a parlé de tout et de tous en faisant cependant une omission qu'on nous devons réparer.

M. l'abbé Delesalle a oublié de dire que c'est à lui que revient la plus grande part de mérite du bien qui se fait dans cette paroisse.

Puis les étudiants ont continué la représentation en interprétant *La Bête noire de Baptistin*, une autre comédie où les agissements de la juiverie et de la franc-maçonnerie, sont fustigés avec autant d'esprit que de vigueur.

Les applaudissements nourris des spectateurs ont prouvé qu'ils approuvaient la morale de la pièce et savaient apprécier le talent des jeunes acteurs.

Le chant des étudiants catholiques, *Liberté*, a clôturé cette soirée qui laissera le plus agréable souvenir dans l'esprit des nombreux assistants.

La station de Carême de Notre Dame — Septième conférence du R. P. Feuillette. — C'est devant une assistance extraordinairement nombreuse que l'éloquent prédicateur de la station de Carême de Notre-Dame a prononcé dimanche sa conférence sur les bienfaits dont le peuple est redevable à l'Eglise.

Après avoir déploré, en termes profondément émus, l'animosité du monde des travailleurs contre son insigne bienfaitrice, animosité provoquée et entretenue par des flatteurs intéressés, le R. F. Feuillette a magistralement établi que le peuple doit à l'Eglise son affranchissement au triple point de vue intellectuel, moral et social.

Dans le développement de ces trois ordres d'idées, sa puissante dialectique a accumulé les faits les plus concluants et multiplie les preuves les plus irréfutables ; sa chaude éloquence a eu des élans entraînants qui ont vivement impressionné les assistants.

Comme conclusion, il a adjuré ses auditeurs de travailler avec ardeur et persévérance au rapprochement du peuple et de l'Eglise qui a toujours professé pour lui des sentiments de prédilection, rapprochement dont les effets seront éminemment salutaires pour le relèvement des travailleurs et pour le maintien de la paix sociale.

La réunion des Sous-officiers français. — Les Sous officiers ont tenu leur réunion mensuelle, dimanche à 3 heures, dans leur local, au café Delattre.

Plusieurs membres nouveaux ont été admis; ce sont : MM. Paul Hubert, Georges Carlier, Louis Dufossez, Achille Danchot, Henri Bourgeois, Emile Delannoy, Eugène Deschamps, Auguste Leman, Antoine Zend et André Nicolas.

Le suicide du soldat Lenay. — Les funérailles du soldat Lenay, qui, on le sait, est Roubaisien, et qui s'est suicidé dans les circonstances que nous avons racontées, ont eu lieu *dimanche matin, à Arras. L'inhumation a été* faite au cimetière de cette ville.

Un vieillard renversé par une voiture automobile, Grande-Place. — Un accident qui fort heureusement n'a pas eu de conséquences graves est arrivé dimanche, à quatre heures de l'après-midi, Grande-Place.

Un pensionnaire de l'Hospice, J.-B. Bourgois, âgé de quatre-vingt-deux ans, a été renversé sur la chaussée, par une voiture automobile conduite par M. Taffin, brasseur à Tourcoing.

Le vieillard fut relevé aussitôt par les passants et conduit au poste de police où on constata qu'il ne portait que des contusions sans gravité.

Après avoir reçu les premiers soins, J.-B. Bourgois est retourné à l'Hospice accompagné par deux personnes.

Une arrestation pour outrage à la police. — Un cordonnier, Louis Sorang, âgé de 19 ans, s'est présenté samedi après-midi au local de la Bouchon de Paris pour obtenir un secours. Cet individu, qui était ivre et causait du scandale, a, en outre, injurié un agent venu pour l'arrêter. Celui-ci l'a conduit au poste central où il a détruit les paillasses.

La charrette à chiens. — Dans la journée de samedi, neuf chiens errants sur la voie publique ont été mis en fourrière et deux propriétaires ont été l'objet de procès-verbaux.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP** rue du Bois, 13, à Roubaix, et dans les dépôts succursales (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page.*)

Hem. — *L'agrandissement du cimetière.* — Dans le courant de l'année 1895, à la session d'août, le conseil municipal d'Hem a voté l'achat d'un terrain en vue d'agrandir le cimetière, devenu insuffisant.

Ce dernier établi à 400 mètres de la place communale, sert aux inhumations depuis 1877, de sorte qu'en l'espace de vingt ans, l'augmentation de la population a nécessité un champ de repos pour les morts, plus vaste encore.

La délibération du Conseil vient de recevoir son effet.

De chaque côté du cimetière, on a étendu le terrain d'une superficie de 28 ares. Ce lieu est maintenant plus que doublé.

Le terrain a été acheté, en partie, à M. Gadenne, de Lys-lez-Lannoy, le reste au Bureau de bienfaisance d'Hem. Il a coûté six mille francs.

De plus, les travaux d'établissement de chemins, haies, drainage et autres nécessitent une dépense de 4,000 fr. environ. C'est donc, en chiffres ronds, un total de dix mille francs.

On procède actuellement aux plantations des haies et à l'appropriation du terrain réservé aux concessions.

Sous peu, ces divers travaux seront finis, et les habitants d'Hem seront heureux de posséder, grâce au zèle de la municipalité, un cimetière digne de leurs chers défunts.

Leers. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal, sous la présidence de M. Louis Courier, maire, a tenu, dimanche matin, une courte séance dans laquelle il a approuvé les requêtes formulées par plusieurs habitants qui ont demandé l'exemption de la taxe militaire.

Annappes. — *Une tentative de vol avec effraction.* — La bande noire continue ses exploits : samedi soir, vers onze heures, elle opérait dans l'estaminet Eugène Duquenne, « au Coq Lillois ».

M. Duquesne, se sentant indisposé, s'était mis au lit vers neuf heures.

Vers onze heures, il entendit du bruit dans sa maison, mais il n'y prit garde.

Cependant, deux individus, après avoir escaladé la haie, s'étaient introduits dans une buanderie, située derrière la maison, en coupant un châssis de 80 centimètres carrés.

Les malfaiteurs avisèrent la porte vitrée de la cuisine donnant dans la buanderie et, après avoir enduit les carreaux d'une épaisse couche de savon, ils les fracturèrent au moyen d'un diamant.

Passant alors le bras par le trou, ils tirèrent le verrou de la porte.

Malheureusement pour les voleurs, ce verrou était à ressort et, en le lâchant, il se produisit un bruit très retentissant qui fut entendu par la servante de M. Duquesne. Celle-ci, s'étant levée, aperçut de la lumière dans la buanderie. Elle appela alors son patron en disant qu'il y avait quelqu'un en bas, puis elle se mit à crier : « Au voleur ! »

Les malfaiteurs, effrayés, prirent la fuite sans rien emporter.

Ils étaient deux et paraissaient âgés de 25 à 30 ans. Ils étaient coiffés de casquettes et chaussés de bottines.

Un passant, Auguste Decreme, boulanger, ayant entendu les cris, arriva sur les lieux, et vit les voleurs se sauver.

M. Duquesne alla alors avertir M. Hespel, garde-champêtre de la commune. Celui-ci arriva de suite, mais il eut beau battre tous les environs, il ne découvrit personne.

La gendarmerie de Lannoy a commencé une enquête.

Attention ! — Les personnes qui désirent des souliers en toile caoutchoutée, vulgairement appelés *Bains de mer caoutchouc*, feront bien de s'adresser à la Maison Boucau-Vereecke, rue Pierre-Motte, à Roubaix. Ces souliers, en toutes nuances et très légers en même temps qu'imperméables, se vendent **2.95**. 7507—42150

ELLE EST SAINE ET BONNE, la cuisine au beurre d'Oostcamp. 14136

Où trouve-t-on la véritable huile d'œillette du pays ? Chez Bouchez-Wartel, 73, rue de l'Espérance. 17600

ENRHUMÉS !

Prenez le sirop pectoral DELABARRE. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon : 1 fr. 40, rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 13178—42550

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REUSCH. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,

LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Le clocher de Saint Christophe. — On peut maintenant se rendre compte de l'effet que produira ce magnifique monument : le ravalement de la maçonnerie et les sculptures sont terminés jusqu'à la naissance des abat-son ; la *partie supérieure de l'échafaudage* a été démontée ; et on peut admirer dans leur ensemble harmonieux tous les détails du superbe édifice, complément de la reconstruction totale de la principale église de la ville, commencée il y a quarante ans environ.

On avait dit que les travaux devaient être terminés dans l'espace de deux ans, soit au premier avril prochain ; mais pour une œuvre de cette importance, on doit toujours faire une large part à l'imprévu. Cependant, on peut assurer dès à présent que tout sera terminé pour la fête patronale de l'église-mère de Tourcoing, la Saint-Christophe.

Une fête à la Fédération des Anciens Militaires. — Dimanche après-midi a eu lieu, à l'occasion de la réunion de la Fédération des sociétés des Anciens Militaires de Tourcoing, une fête offerte aux sociétaires et à leurs familles.

La grande salle du Casino, ornée pour la circonstance de draperies tricolores et de panoplies dressées avec beaucoup de goût, était littéralement comble.

Au premier rang se trouvaient M. le commandant Beauquesne, *chef d'escadron de territoriale*, président de la Société des Combattants de Calais; M. Picavet, ex vice-président des Combattants de Lille; M. Jean Haas, flagard, président des Combattants de Roubaix; MM. Foulon, président, Legoujet, secrétaire, Wathier, trésorier des Combattants de Lille.

L'administration municipale de Tourcoing était représentée par M. Lecomte, adjoint; MM. Henri Loridan, Clerson, Ladsous, conseillers municipaux; Bramais, secrétaire général de la mairie; M. Emile Frère, président de la société de gymnastique « *L'Union Tourquennoise* » était également présent.

La fête a commencé par l'exécution de deux chœurs : *L'Hymne du vain*, de Saintis, et *Le Temps*, d'Hausseus, que l'Orphéon des Travailleurs, que dirigeait M. Leureyns, a interprétés non sans mérite.

M. le commandant Bauquesne a prononcé ensuite quelques paroles bien senties :

« Je salue, a-t-il dit, la population patriotique et laborieuse de Tourcoing. Je salue sa municipalité. Je suis » heureux d'apporter aujourd'hui le salut fraternel à » une société semblable à celle que je préside à Calais. » Je salue enfin tous mes frères d'armes, surtout les jeu- » nes qui porteront un jour au delà du Rhin les revan- » dications de la France. »

Les paroles de M. le commandant Bauquesne sont chaleureusement acclamées.

M. Fourmentin, président de la Fédération, prend ensuite la parole en ces termes :

« Messieurs et chers sociétaires,

» C'est avec un sentiment de fierté et de profonde satisfaction que, jetant un regard en arrière, je constate les progrès accomplis par notre chère société et le développement qu'elle acquiert tous les jours. La réunion si belle, si imposante à laquelle vous assistez aujourd'hui n'est-elle pas la meilleure preuve de ce que j'avance ?

» Je puis donc m'écrier, parodiant le mot célèbre d'un grand capitaine : Anciens sous-officiers et anciens soldats de Tourcoing, je suis content de vous. Par votre cohésion, par votre entente et les sentiments de bonne confraternité qui vous animent, vous attestez à la face de ceux qui ne rêvent que *désordre et dissolution, ce que peut produire l'esprit de concorde*, quand il est basé sur l'amour de la patrie.

» Je souhaite que cet état de choses s'accentue du jour en jour; je fais des vœux pour que notre fédération voie son effectif progresser sans cesse, tout en ne comptant sur le dévouement de tous les sociétaires à quelque degré de la hiérarchie sociale qu'ils soient placés. Ils ne failliront pas à ce devoir et ainsi nous aurons la douce satisfaction d'assister au spectacle réconfortant d'une population défendant son plus cher patrimoine : le patriotisme.

» Messieurs les membres, Messieurs les membres honoraires, les familles de nos chers sociétaires, voudront bien accepter le tribut de ma reconnaissance, pour être venus, en prenant part à cette fête, nous donner leur appui moral et nous accorder ainsi une marque d'estime et d'encouragement.

» J'adresse en particulier à notre conférencier, M. Paul Vanhoucke, rédacteur à l'*Echo du Nord*, l'expression de mes plus vifs remerciments. En nous prêtant le concours autorisé de son talent, il était sûr, Messieurs, que M. Vanhoucke aurait eu le don d'attirer autour de lui un nombreux auditoire.

» Ayant fait partie, de 1883 à 1885, du corps expéditionnaire du Tonkin, orateur que vous allez avoir la bonne fortune d'entendre et d'applaudir, était mieux placé que personne pour vous entretenir de notre possession de l'Indo-Chine.

» Vous lui rendrez la tâche aussi facile que possible, Messieurs, *en prêtant au récit militaire* de M. Van Houcke une attention soutenue.

» Après avoir de nouveau hautement manifeste la joie que fait naître en moi le présent et les espérances que je forme pour l'avenir de notre fédération, après avoir témoigné toute ma gratitude à ceux ici présents qui ont collaboré à l'œuvre que nous poursuivons, je prie M. Van Houcke de vouloir bien prendre la parole. »

En commençant sa conférence, M. Van Houcke remercie M. Fourmentin des paroles aimables qu'il lui a adressées; il remercie aussi la municipalité représentée à cette fête, et tous les auditeurs qui sont venus en aussi grand nombre.

La conférencier trace tout d'abord l'itinéraire de Marseille au Tonkin en passant par les escales de Malte, Suez, Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapour et Saïgon.

Après avoir conduit son auditoire au Tonkin, M. Van Houcke s'attache plus particulièrement à la description de la partie la plus intéressante du pays, le Delta, avec son immense plaine de rivières. Puis s'aidant de projections lumineuses il présente les principaux types et les particularités du pays, donnant des détails sur les mœurs et les coutumes.

Vient ensuite la ville d'Hanoï avec sa citadelle, sa pagode des suppliciés, qui servit de résidence au général Brière de l'Isle. Les environs de la capitale du Tonkin donnent au conférencier l'occasion, à propos du col du Lapin, d'accorder un souvenir ému au sergent Bobillot, mort vaillamment pour la patrie.

Il termine en projetant la figure de l'amiral Courbet, à la mémoire duquel il se plaît à rendre un patriotique hommage au nom de la Fédération des Anciens militaires de Tourcoing.

Cette conférence a été fréquemment interrompue par les applaudissements de l'auditoire.

La fête s'est terminée par un bal plein d'entrain.

L'Alliance Française. — Nous apprenons que M. François Masurel, le dévoué président de la section de Tourcoing de l'*Alliance Française*, vient de recevoir une magnifique médaille en témoignage de reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la société. Il est à remarquer, en effet, que la section de Tourcoing est l'une des plus nombreuses et des plus vivaces.

Un triste écho de la grève des tapisseurs. — Nous n'avons pas à rappeler les causes qui ont amené la grève des vingt-huit tapisseurs de la fabrique de MM. Masure.

L'employé, qui était nouvellement entré à l'établissement, pour aider le contremaître dans son travail d'échantillonneur et dont les ouvriers exigent le renvoi, demeure à la Marlière : il était venu à la connaissance de la police que la plupart des grévistes s'étaient entendus, pour se rendre dimanche à la Marlière, vers deux heures de l'après-midi, dans l'intention de se livrer, envers ce malheureux, qui n'en peut mais, à une manifestation hostile.

Heureusement, les mesures avaient été prises en conséquence, par M. Spineux, commissaire du 2e arrondissement, et cette inconcevable tentative d'intimidation a piteusement avorté.

Comme toujours, les amateurs de bruit et de désordre étaient venus grossir le nombre des grévistes.

Le service d'ordre a été maintenu jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Un dernier écho de l'accident mortel de la gare. — Le cercueil du malheureux monteur, M. Jean Bergeron, a été conduit, dimanche à 8 h. 1/2 du matin, sur une voiture à bras, depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'à la gare, où un *fourgon était préparé pour le recevoir.*

Il est parti par le premier train à destination de Paris.

A propos de la réunion anarchiste de samedi. — Nous avons dit qu'on avait, à diverses reprises, demandé à M. Descherder, rédacteur à l'*Egalité*, qui avait pris la parole à la précédente réunion, à l'Economie des Ménages; plusieurs de ses amis étaient là, mais ils n'ont donné aucune explication de son absence.

On pouvait être surpris qu'on eût fait choix du petit cabaret Loncke, pour faire l'apologie de la Commune ; mais il a bien fallu s'en contenter, faute de mieux.

On avait, en effet, demandé à louer de nouveau la salle de la rue de Tournai ; *mais, cette fois, on avait* éprouvé un refus.

Une disparition. — Un tisserand, Henri Catry, âgé de 31 ans, demeurant chez M. Desbonnet, rue Neuve-de-Roubaix, a quitté son domicile vendredi pour aller travailler à Roubaix à l'établissement Vernier, rue du Pays; on ne l'a pas revu depuis ce jour.

On sait qu'il est resté à son travail jusqu'à la sortie du soir.

Catry était vêtu d'un paletot grenat, pantalon noir, chemise à carreaux bleus et blancs, bottines à élastiques. Il était coiffé d'une casquette en drap grenat.

Bouducs. — UN INCENDIE DU A LA MALVEILLANCE. — Dimanche soir, vers huit heures et demie, un violent incendie s'est déclaré dans une maison d'ouvriers, située au Bas-Chemin, et habitée par Mme veuve Desrumeaux.

Cette dernière était couchée, avait entendu un bruit insolite un quart d'heure auparavant; croyant à la rentrée de son fils, elle demanda, « Qui est là ? » Personne ne répondit.

Quelques minutes après un petit chieu qui se trouvait dans la chambre du rez-de-chaussée se mit à pousser des aboiements plaintifs, ce qui amena Mme Desrumeaux à se décocher et à examiner si rien d'anormal ne se passait.

Quelle ne fut pas sa frayeur, quand elle aperçut la lueur de l'incendie qui éclairait la chambre contiguë. Mme Desrumeaux s'élança vers un berceau qui contenait un jeune enfant confié à ses soins, et se précipita plus morte que vive vers les maisons voisines qui se trouvent à une centaine de mètres de là, en appelant au secours.

Les voisins s'empressèrent d'opérer le sauvetage des meubles, pendant qu'on allait chercher des secours à la Place.

Les pompiers, avertis par le tocsin, ne tardèrent pas à arriver, mais ils durent laisser le fléau *accomplir son* œuvre, car la maison entière était embrasée.

A dix heures tout était terminé.

Le service d'ordre était fait par les gardes-champêtres Lescouffe et Dubar.

Nous avons remarqué sur les lieux du sinistre, outre plusieurs conseillers municipaux, MM. les abbés Loridan, curé de la paroisse, et Liagre, vicaire.

La maison incendiée appartient à M. d'Hespel; il y a assurance à la compagnie l'*Abeille*.

Cet incendie est attribué à la malveillance.

En effet, Mme Desrumeaux déclare avoir trouvé en sortant de chez elle une perche surmontée d'un chiffon enflammé qui, selon toute probabilité, avait servi de torche d'incendie.

Tout laisse supposer que c'est la vengeance qui a guidé l'incendiaire. Il y a quelques semaines, un individu avait été aperçu rôdant autour de la maison et dans la journée on avait retrouvé plusieurs allumettes à demi consumées.

Autre détail assez significatif : depuis cinq ans, Mme Desrumeaux a été victime de nombreux vols et tentatives de vols.

Cet incendie, qui s'est produit pendant le concert donné par l'Harmonie municipale, a quelque peu troublé la fête.

Mouvaux. — *Pour l'œuvre de l'hospice.* — La commission de l'hospice a reçu de deux généreux bienfaiteurs une somme de 8 fr.

Roncq. — *L'incendie du Blanc-Four.* — *Descente du Parquet.* — L'enquête relative à cette affaire se poursuit activement. Nous apprenons que mardi prochain, à 8 heures du matin, le parquet de Lille opérera une descente et que de nombreux témoins seront entendus.

Neuville. — *Réunion publique sans autorisation.* — Il a été fait, pour la première fois, croyons-nous, à la dernière audience de simple police, application des articles 2 et 10 de la loi du 30 juin 1881.

Le 10 février dernier, le sieur Désiré V... avait organisé, sans avoir fait la déclaration prescrite, dans les délais réglementaires, une réunion publique, dans un estaminet de Neuville, un gendarme en tournée dans la commune avait constaté l'infraction et le contrevenant a été condamné à 1 fr. d'amende et aux frais.

Halluin. — *Le tramway d'Armentières à Halluin.* — Les ouvriers sont maintenant arrivés jusque sur l'étroite place de la gare; sur une certaine étendue, la voie est double et les travaux avancent ainsi plus lentement; les deux voies doivent être prolongées jusqu'à l'intérieur de la gare des marchandises.

Lors de l'établissement du tramway électrique à Tourcoing, on n'avait pu toujours éviter, dans certaines courbes, de ne laisser qu'un espace très restreint entre le rail et la bordure du trottoir; sur les réclamations des riverains on avait modifié le tracé, quand la chose a été possible.

Des plaintes se sont aussi produites, à ce sujet, à Halluin; *en face de la gare notamment*, il a même fallu empiéter sur le trottoir.

Après l'achèvement du point terminus, il restera encore, comme nous l'avons déjà dit, deux kilomètres de voie à poser entre Halluin et Bousbesque.

LILLE

L'Exposition internationale de Lille 1897. — Nous recevons les meilleures nouvelles de l'Exposition internationale d'hygiène, d'alimentation et d'art industriel, organisée à Lille et qui s'ouvrira au Palais-Rameau, le samedi 10 avril.

Cette exposition aura une durée d'un mois. De nombreuses fêtes y seront données, entre autres un festival de musique, auquel sont invitées toutes les sociétés de la France.

Des concours spéciaux, de boulangerie, de pâtisserie, de brasserie, seront ouverts à l'occasion de cette exposition.

Ce dernier concours sera particulièrement intéressant.

Un prix spécialement offert par M. le ministre du commerce sera décerné à la meilleure bière française, comme *prix d'honneur du ministère du commerce.*

Un emplacement *gratuit* est réservé aux travaux de tous genres des écoles, des ouvriers et des institutions de prévoyance.

Les produits exposés jouiront, au retour, du transport gratuit par chemin de fer.

Le comité exécutif engage vivement les intéressés à lui faire parvenir, sans retard, leur bulletin d'adhésion, le délai des inscriptions étant fixé au 31 mars.

Pour recevoir le programme-règlement et tous autres renseignements, s'adresser à l'administration de l'Exposition d'hygiène, 189, rue Solférino, à Lille (Nord), ou à M. Edmond Baume, commissaire général, 82, rue du Rocher, à Paris.

Concerts et Spectacles

Une soirée récréative au Cercle « La Concorde ». — Dimanche soir le cercle « La Concorde », rue Pellart, offrait à ses membres et à leurs familles une soirée récréative qui a obtenu un très grand succès.

Le programme très varié a été parfaitement exécuté aux applaudissements de l'auditoire fort nombreux qui se pressait dans la salle des spectacles du cercle.

La séance a commencé à six heures par un double quatuor joué artistement par des musiciens de valeur.

M. Janssens, dans le grand air d'*Hamlet* et la romance *Le Cor*, a fait admirer l'ampleur et la précision de sa belle voix.

Deux morceaux pour clarinette d'une difficulté peu commune ont été rendus par M. Paul Fournier avec un brio et une observation des nuances qui ont soulevé à plusieurs reprises les applaudissements des auditeurs.

Le talent de déclamateur que possède M. G. Scamps est trop universellement apprécié à Roubaix pour que nous ayons besoin d'en faire ici la louange.

En confiant à cet amateur la partie dramatique et patriotique, les organisateurs *ont fait preuve de goût et le* public leur en sait gré.

M. Wattecamps est toujours l'excellent comique qu'on ne se lasse jamais d'entendre. Ces nouvelles créations ont obtenu dimanche un succès de fou rire : c'est le meilleur éloge qu'on puisse faire.

La soirée s'est terminée par la comédie de Molière, *Le Malade Imaginaire*. Tous les acteurs bien dans leurs rôles ont mis en joie tout le monde dès les premières scènes.

Les applaudissements ont retenti à chaque instant, prouvant aux amateurs qu'ils avaient su plaire et amuser.

Le piano était tenu avec beaucoup de talent par M. Eugène Deleporte.

Tourcoing. — *Le concert des mandolinistes.* — Nous nous plaisons à enregistrer le succès obtenu dimanche, par le concert des *mandolinistes Tourquennois*, succès que justifiait d'ailleurs un programme très heureusement composé.

Comme exécutants, les mandolinistes, sous la direction très habile de M. Augustin Desoubrie, ont fait preuve d'une réelle valeur artistique en interprétant plusieurs excellents morceaux de leur répertoire, entre autres une Marche du manège, *Doux printemps*, romance sans paroles, une gavotte, *Grand'mère qui danse*, de Monti, et une grande valse italienne de Grazioni Walter.

Un violoniste de grand talent, M. Weingaertner, que nous avons déjà eu l'occasion d'applaudir ici, prêtait son précieux concours au concert. Le public tourquennois a pu admirer une fois de plus la grande virtuosité de M. Weingaertner, qui a successivement joué l'*Air Russe* de Wieniewsky, d'une extraordinaire difficulté, d'un air hongrois de Venotivery, une fantaisie sur la *Traviata*, une délicieuse fantaisie, *Conte de Vieille*, de Balanchou.

M. Pecquery, encore un artiste qui n'est pas un inconnu pour nous, nous l'avions entendu au concours de Rouen chanter comme soliste de la société des Enfants de St-Denis, le solo du chœur *Nuit d'Orient*. M. Pecquery est un baryton-martin, qui, à un magnifique organe, joint a une excellente diction.

L'air du *Semeur*, de Paladhile, *Ritournelle* et *Voisinage*, deux délicieuses bluettes de Chaminade, tels sont les morceaux qui ont été très goûtés de l'auditoire. M. Pecquery a ensuite chanté le duo *Avril d'Haring*, avec Mme Simonne d'Arnaud, cantatrice de grande distinction qui s'est fait également applaudir avec la romance de Nicolo, *Janot et Colin*, une chanson lzgane de Chabriers et la douce mélodie *A toi* de Dembergne.

Notre spirituel brouetteur, Jules Watteeuw, a mis toute la salle en gaieté, avec ses inimitables scènes prises sur le vif et si finement observées.

Le concert s'est terminé par une fort jolie opérette de G. Douay, *Un mariage d'autrefois*, que les interprètes, Mme Simonne d'Arnaud et M. Pecquery, ont admirablement fait valoir.

En somme, excellente journée pour les *Mandolinistes tourquennois.*

GRAND-THÉATRE de ROUBAIX (Hippodrome)

Mercredi 24 mars, à huit heures et demie

Tournée de MARCELLE

DE VICTORIEN SARDOU

Le plus grand succès du Théâtre du Gymnase faite sous la direction des tournées Vast.

CONSEIL MUNICIPAL D'ANNAPES

Le Conseil municipal d'Annappes s'est réuni, dimanche sous la présidence de M. de Montalambert, maire d'Annappes et député du Nord.

Etaient présents : MM. de Montalembert, maire, Desruelles et Lestrez, adjoints ; Schneider, Constant, Hante, Béghin, Delmazure, Flament, Delporte, Meurisse Jean, Meurisse Henri, Deffontaine, Duplouy, Duquesne et Dutheil.

Se sont fait excuser : MM. Ducroquet, Choquel, Delannoy et Picavet.

Absent pour cause de maladie : M. Lelong.

La séance est ouverte à 11 heures 3/4. Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil passe à l'ordre du jour.

Fonds pour les réservistes. — M. le Maire rappelle qu'il a été alloué, pour l'exercice de 1896, une somme de 357 fr. 50 aux familles de réservistes, et propose de maintenir la même allocution que pour les années précédentes, soit par jour : 0,75 par femme et 0,50 par enfant.

Il est entendu que cette indemnité ne sera pas accordée à ceux qui ont des rentes ou des moyens d'existence très suffisants

La proposition, mise aux voix, est adoptée.

Assistance médicale gratuite. — M. le Maire, après avoir fait remarquer que c'est la *première fois que le Con